

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

HOPITAL CENTRAL DE L'ARMEE

Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE

MISE EN DEMEURE N°01

Une mise en demeure N°01 est adressée à la Société **EURL UNION BIOMEDICAL** sis à : 86 rue des frères Abd El Salami - kouba - Alger , titulaire du marché N° **169/2023** du 13.12.2023 portant « Fourniture des Consommable Spécifique » , à l'effet de respecter les engagements contractuels, en procédant pour le retrait bon de commande N° **27807/2025** du 29.05.2025, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, il sera fait application des mesures coercitives, prévues par la règlementation en vigueur.